

TRANSPARENCE AUX USA

<http://sciencescitoyennes.org/>

La réforme de la santé promulguée par Barack Obama au mois de mars inclut un volet qui révolutionne l'information sur les conflits d'intérêts des professionnels de santé. Etonnamment, il n'a pas fait la une des médias européens. Est-ce parce qu'il pourrait donner des idées ? Déjà une réalité dans certains Etats américains, le **Physician Payment Sunshine Provision** [1, 2] acquiert désormais une dimension fédérale, ce qui facilitera le combat contre les dérives du lobby pharmaceutique et l'adoption systématique de politiques restrictives des liens d'intérêts. Il s'agit d'une **réglementation de transparence sur les conflits d'intérêts** qui oblige les laboratoires pharmaceutiques à déclarer, à partir de 2013, sur un site web en libre accès, toute somme ou tout cadeau dépassant 10 dollars donnés à des médecins et à des institutions médicales. D'autres formes de conflits d'intérêts sont aussi visées, qu'il s'agisse de médecins ou d'autres acteurs impliqués dans le circuit du médicament.

Il y a urgence à suivre l'exemple des Etats-Unis dans tous les pays qui prétendent protéger les usagers et leur droit à l'information, et notamment en Europe où les firmes pharmaceutiques n'ont pratiquement aucune contrainte légale : ni transparence, ni information complète sur leurs produits soumise à des contrôles rigoureux. Il n'y a pas d'obligation pour l'enregistrement des essais cliniques et leur publication, pas d'encadrement des multiples formes de publicité détournée et autres techniques de marketing contribuant à médicaliser à outrance, afin de maximiser les profits.

La France et l'Europe ne disposent à ce jour d'**aucun qualificatif juridique** permettant de réprimer les dérapages des firmes, que ce soit dans la recherche clinique et les stratégies de marketing ou dans les activités d'influence et de pression sur les experts et autres décideurs politico-sanitaires. Or l'industrie pharmaceutique est l'un des lobbies les plus puissants, comme le prouvent ses dépenses pour des activités d'influence : **1,7 milliards de dollars** pour influencer le Congrès et les agences publiques des Etats-Unis entre 2006 et 2009, par exemple. Ses dépenses publicitaires en France s'élevaient à **2,8 milliards d'euros** en 2004, chiffres "largement sous-estimés", selon le rapport de 2009 de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS)).

Ce lobby dispose non seulement d'appuis parmi les décideurs, mais aussi du réseau des professionnels de santé, dont il influence à ce point la pratique qu'on parle désormais de "**ghost management**" : une gestion "fantôme", invisible mais omniprésente de tout ce qui concerne le médicament, la recherche médicale, la formation médicale initiale et continue, l'information des professionnels comme du grand public, ainsi que le conseil aux politiques à travers des expertises biaisées par les conflits d'intérêts.

Ainsi, en France, les laboratoires dépensent **25.000 euros par an et par médecin** pour désinformer les praticiens (rapport 2007 de l'IGAS) ; **98% de la formation médicale continue est financée par l'industrie** (rapport Sénat 2005) ; 95% des médecins libéraux reçoivent toujours les visiteurs médicaux ; la presse médicale – tel l'empire de presse de Gérard Kouchner - est entièrement financée par les pharmas... Le frère de l'ancien ministre de la santé est patron de la presse médicale : ce n'est qu'un exemple de ces conflits d'intérêts omniprésents qui verrouillent le système, puisque les mêmes experts liés à l'industrie occupent les articulations stratégiques (media grand public, hôpitaux, presse spécialisée, agences de régulation, formation médicale initiale et continue, sociétés savantes, comités scientifiques des associations de patients...), où ils se comportent en "**dealers d'opinion**". En Europe, la tendance actuelle n'est ni à la transparence ni aux exigences croissantes, bien au contraire. Sous l'influence du lobby pharmaceutique, la Commission européenne prépare

depuis des années l'adoption d'un "**paquet pharmaceutique**", dont les mesures abattront jusqu'aux faibles obstacles qui se dressent encore sur le chemin d'une industrie qui prétend s'autoréguler par des chartes déontologiques volontaires...

Le constat est accablant. Une refonte radicale et globale du système de santé et de soins est indispensable, basée sur des lois introduisant une déontologie de l'expertise et qui visent l'élimination des conflits d'intérêts, au nom de la protection des usagers et de la santé individuelle et publique.

[1] Le texte original est ici :

http://www.prescriptionproject.org/tools/sunshine_docs/files/Sunshine_Leg_Language.pdf

[2] Présentation en français et liens: <http://pharmacritique.20minutes-blogs.fr/archive/2008/06/01/petition-de-soutien-aux-projets-de-lois-federales-de-transpa.html>

[3] Lire le communiqué de la Fondation Sciences Citoyennes sur l'insuffisance de la transparence: <http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1784>

Mis en forme : Couleur de police :
Automatique

Code de champ modifié

Mis en forme : Couleur de police :
Automatique

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Mis en forme : Couleur de police :
Automatique